

**COMMUNE DE SAINT-LAURENT-LES-TOURS**  
**Compte-rendu du Conseil Municipal**  
**Mardi 17 octobre 2017 à 18h30**

**Présents :** Mr Pascal Lagarrigue – Maire

Mmes Christiane Labrousse, Stéphanie Roussies, Mrs Maurice Eyzat, Julien Boris, adjoints  
Mmes Muriel Cazard, Patricia Lamagat, Mr Willy Tchaghtchougha

**Excusés représentés :**

Mme Nathalie Brunet par Mme Stéphanie Roussies  
Mme Isabelle Tersou par Mr Pascal Lagarrigue  
Mr Laurent Raffy par Mme Muriel Cazard

**Excusés :** Mme Sonia Soulhol

Mrs Firmin Ferrandery, Daniel Mack

**Ordre du jour :**

1. Approbation des comptes-rendus des conseils municipaux des 3 juillet et 25 août 2017
2. Changement de nom de la communauté de communes "Causses et Vallée de la Dordogne – Cère et Dordogne – Sousceyrac-en-Quercy"
3. Approbation du rapport définitif de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T.)
4. Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) 2018
5. Modification du régime indemnitaire des agents avec la mise en place du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (R.I.F.S.E.E.P.)
6. Mise en place du temps partiel dans la collectivité
7. Groupe scolaire Jean Lurçat : mise en place de nouveau de l'étude surveillée à partir du 02 octobre 2017
8. SYDED du Lot : - approbation du rapport annuel d'activité 2016 du service assainissement et de l'eau potable  
- opération 100% compostage
9. Syndicat AEP Saint-Laurent – Belmont-Bretenoux : approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau – année 2016
10. Association "Carrefour des communes" : demande de subvention pour venir en aide aux victimes de l'ouragan Irma
11. Questions diverses

(Tous les rapports sont consultables en mairie aux jours et heures d'ouvertures du secrétariat).

**Secrétaire de séance :** Mme Christiane Labrousse

**1. Approbation des comptes-rendus des conseils municipaux des 3 juillet et 25 août 2017**

Les comptes-rendus des conseils municipaux des 3 juillet et 25 août 2017 sont approuvés à l'unanimité.

## **2. Changement de nom de la communauté de communes “Causses et Vallée de la Dordogne – Cère et Dordogne – Sousceyrac-en-Quercy”**

Mr le Maire informe l'assemblée que la communauté de communes « Causses et Vallée de la Dordogne – Cère et Dordogne – Sousceyrac-en-Quercy » a proposé de changer de nom et de revenir à l'ancienne appellation « Causses et Vallée de la Dordogne » autrement connue sous le sigle CAUVALDOR.

Chaque conseil municipal doit délibérer dans un délai de trois mois à compter du 2 août 2017, faute de quoi la décision sera réputée favorable.

Pour information, Mr le Maire indique qu'il n'existe plus que quatre pôles, Gramat / Padirac, Saint-Céré / Sousceyrac-en-Quercy, Biars-sur-Cère / Bretenoux / Vayrac et Martel / Payrac / Souillac / Rocamadour.

→ *Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.*

## **3. Approbation du rapport définitif de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T.)**

Mr le Maire fait part à l'assemblée de la réunion de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées du 11 septembre 2017 au cours de laquelle a été approuvé le rapport définitif. Ce rapport ne fait pas apparaître de gros changements pour notre collectivité dont les compétences transférées n'ont pas évolué, contrairement aux nouvelles communes ayant intégré Cauvaldor en 2017. Nous percevrons un reversement de 132 537 € après contribution de 105 900 € retenus au titre de la solidarité.

→ *Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.*

## **4. Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) 2018**

Un projet de création de terrain de sports multiactivités à l'emplacement du tennis désaffecté a été suggéré, projet pour lequel la commune pourrait obtenir une subvention au titre de la D.E.T.R. 2018. Un éclairage pourrait également être mis en place avec le terrain de tennis actuellement utilisé.

→ *Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.*

## **5. Modification du régime indemnitaire des agents avec la mise en place du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (R.I.F.S.E.E.P.)**

Mr le Maire informe l'assemblée que le système du régime indemnitaire des agents évolue avec la mise en place du RIFSEEP. Celui-ci comprend deux parties :

- l'Indemnité de Fonction, de Sujétions et d'Expertise (IFSE), partie fixe déterminée selon le niveau de responsabilité et d'expertise de l'agent
- et le Complément Indemnitaire Annuel (CIA), partie complémentaire liée à l'engagement professionnel et à la manière de servir.

A noter que les agents sous contrats aidés sont exclus de ce dispositif.

Un avis sur le principe d'instituer ce nouveau régime indemnitaire doit être pris auprès du comité technique du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale avant que la collectivité délibère.

## **6. Mise en place du temps partiel dans la collectivité**

Suite à la demande d'un agent souhaitant réduire la durée de son temps de travail hebdomadaire, il est proposé de mettre en place le temps partiel dans la collectivité.

L'organisation horaire sera faite par Mr le Maire en fonction des impératifs de service.  
Le règlement intérieur, datant de 2008, devra être revu afin que ces nouvelles dispositions soient intégrées.

Le comité technique du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale va être saisi pour avis afin que la collectivité puisse ensuite délibérer.

## **7. Groupe scolaire Jean Lurçat : mise en place de nouveau de l'étude surveillée à partir du 02 octobre 2017**

Ce service a été institué en 2011 mais a été arrêté en 2016 faute d'un nombre d'élèves intéressés suffisant.

Il est de nouveau mis en place par les enseignants de l'école les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h45 à 17h30. Mr Méquillet assure ce service le lundi et Mr Bonneau les autres soirs de la semaine.

Le tarif horaire de 22,34 € est réparti en fonction du nombre d'enfants inscrits pour la période.

→ ***Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.***

Une nouvelle déléguée DDEN (déléguée départementale de l'Éducation Nationale) a été nommée ; il s'agit de Mme Chantal Podéros. Son rôle est d'intervenir en tant que médiateur entre les enseignants, les parents et la municipalité.

De nouveaux délégués des parents d'élèves pour les conseils de classe ont été élus cette année.

L'association des parents d'élèves a également constitué son nouveau bureau, Mme Emilie Prunet présidera l'association.

L'opération « un fruit pour la récré » pourrait être lancée en partenariat avec France Agrimer.

Une réflexion sur la possibilité de fabriquer nous-mêmes certains produits d'entretien à base de produits naturels est à envisager.

Dans le cadre du plan Vigipirate, l'installation d'une alarme anti intrusion à l'école est obligatoire. Un système va donc être installé et sera branché sur l'alarme incendie.

## **8. SYDED du Lot :**

**- Approbation des rapports annuels d'activité 2016 du service assainissement et de l'eau potable**

Les rapports annuels d'activité 2016 du SYDED pour l'assainissement d'une part et l'eau potable d'autre part sont adoptés.

→ ***Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.***

### **- Opération 100% compostage**

Mr le Maire fait part de l'opération 100% compostage que le Syded propose à toutes les communes du Lot afin de mener des actions pour la réduction des déchets de la commune et des particuliers avec sensibilisation de la population.

La commune reporte la décision à une prochaine réunion de conseil.

Mme Lamagat signale qu'un habitant du quartier de Gary déplore, d'une part que les poubelles sont déposées à même le sol, les conteneurs étant régulièrement pleins, et d'autre part que le stationnement des véhicules gêne la circulation.

Pour ce qui est des conteneurs, la commune informera le SYDED, mais chaque riverain peut également le signaler afin de susciter un ramassage plus fréquent.

Concernant le stationnement, Mr le Maire indique qu'un arrêté d'interdiction de stationner a été pris et que les riverains en ont tous été informés par courrier.

### **9. Syndicat AEP Saint-Laurent - Belmont-Bretenoux : approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau – année 2016**

Mr le Maire présente à la commune le rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau pour l'année 2016 qui a été approuvé lors du dernier conseil syndical du 19 septembre 2017.

→ *Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.*

### **10. Association "Carrefour des communes" : demande de subvention pour venir en aide aux victimes de l'ouragan Irma**

Une demande d'aide a été reçue en mairie pour les victimes de l'ouragan Irma par l'association « Carrefour des Communes ». Cette association n'étant pas connue ou n'étant pas recommandée par un organisme connu, le conseil municipal n'accorde pas d'aide.

### **11. Questions diverses**

- PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAUTAIRE - volet habitat (PLUi-H) : une réunion sera organisée dans chaque commune afin de recenser les spécificités locales.

#### **- VOIRIE**

Trois nouvelles voies ont été désignées pour les travaux voirie 2018 de Cauvaldor : la route du Pech d'Embrieu, la rue de Costerousset et le chemin des Quatre Vents, sachant que les travaux de la route touristique et du chemin des Béquenques, inscrits au programme voirie 2017 mais non débutés, sont d'ores et déjà reportés en 2018.

La commission voirie du Pôle de St-Céré, en réunion le 16 octobre 2017, a souligné le mécontentement de la majorité des élus présents quant à la qualité du travail et au dosage de la grave émulsion utilisée pour les travaux du point à temps.

#### **- EGLISE**

- L'installation du retable restauré est terminée.

Les toiles ne seront remontées qu'après restauration, cette opération n'ayant pas été prévue initialement. Des entreprises ont été sollicitées en vue d'obtenir des devis.

- Toiture de l'église : l'entreprise de Mr David Bargues devrait commencer les travaux de restauration de la toiture de l'église dès début novembre 2017.

- AGENCE RÉGIONALE DE LA SANTE (ARS) :  
L'ARS demande à chaque commune de désigner :
  - un référent « Ambroisie » (espèce végétale envahissante et allergisante) qui peut être un agent communal, un élu et ou un particulier ;
  - un référent « Lutte pour la démoustication ».
 Pour l'instant, aucun élu ne s'est porté volontaire.
  
- MOBILIER URBAIN  
Mme Cazard souligne la nécessité d'équiper en poubelles l'aire de jeux, le terrain de pétanque et la halle.  
Elle propose également que les tables et bancs non fixés au sol soient mis à l'abri l'hiver. La mise en place n'étant que provisoire, cela avait été envisagé.
  
- ÉCLAIRAGE PUBLIC  
Un manque d'éclairage public au bas de la rue de Costerousset a été signalé ; l'éclairage public du lotissement les Prés de Lascol, interrompu il y a quelques années, sera remis en service sur la partie déjà construite.
  
- INFORMATIONS DIVERSES
  - *Comité des fêtes* : suite à leur assemblée générale du 13 octobre dernier, le bureau est démissionnaire et aucun nouveau bureau n'a été élu ce jour-là. L'association serait mise en sommeil en fin d'année si aucune équipe volontaire ne se manifestait ; un appel est donc lancé.
  - *Lutte contre les chats abandonnés* : l'association « espoir animal 46 » de Lissac et Mouret propose un partenariat entre la commune et la fondation « 30 Millions d'Amis » afin de stériliser les chats errants. Les frais seront totalement pris en charge par cette fondation.  
Mr Eyzat profite du sujet pour rappeler que la législation interdit de nourrir les chats errants. Plusieurs habitants de Saint-Laurent-Les-Tours viennent jusqu'à la Mairie pour nourrir les chats laissés par un habitant ayant déménagé.  
La Mairie ne voit aucun obstacle à ce que les chats soient adoptés par ceux qui les nourrissent, mais s'oppose à ce qu'ils continuent à venir les nourrir sur place, ces chats envahissant notamment le cimetière et l'église avec tous les dégâts qui en découlent.
  - *Formation sur l'utilisation du défibrillateur* : une formation devrait prochainement être organisée par l'association de la Croix Rouge à destination des élus, des agents, des associations de la commune, mais également de tous les Saint-Laurentais qui souhaiteraient en bénéficier.
  - *Association des élus du Lot* : l'AMF propose aux élus une formation sur la gestion funéraire et celle des cimetières le 27/10 prochain à Gramat.
  - *Congrès des Maires de France* : le 100<sup>ème</sup> congrès annuel aura lieu à Paris du 21 au 23 novembre 2017.

Fin de séance : 20h50.

Vu le Maire,

Pascal LAGARRIGUE